COMMISSION DES ACTIONS SOCIALES ET CITOYENNES
PROCES-VERBAL

REUNION du 03 JUILLET 2025

Présents : CHEVALLIER Martine, GALLE Philippe, GILLET Jean-Claude.

Assiste : DURAND Fabrice (Directeur Administratif)

Début de la réunion : 17h00

1- BILAN SERVICE CIVIQUE 2024-2025

Compte tenu du cahier des charges imposé aux clubs d'accueil pour l'encadrement d'un Volontaire en Service pour cette saison 2024-2025 :

- Tuteur formé au module « découverte du rôle de tuteur » (1 journée)
- Formation obligatoire au PCS1 pour les Volontaires non formés depuis moins de deux ans.
- Formation obligatoire à la F.C.C. (Formation Civique et citoyenne à pour chaque Volontaire
- Remise du Bilan nominatif en fin de mission et attestation de paiement pour chaque Volontaire
- Réalisation de 15 actions P.E.F. (Programme Educatif Fédéral) par volontaire pour le compte du club.
- Réalisation d'une action citoyenne pour le compte du club (Gestes qui sauvent, Octobre Rose, Téléthon, Stade sans tabac ou Collecte de denrées alimentaires ou vêtements).
- ou Réalisation d'une action de promotion d'une nouvelle pratique de football (futnet ou foot en marchant ou Foot Adapté). Cette action « nouvelle pratique » doit se faire en collaboration avec le District d'Indre-et-Loire dans le cadre du développement de ces pratiques.
- Adhésion au dispositif Puissance foot d'accompagnement scolaire si accueil de 3 volontaires et plus.

La Commission relève que les clubs suivants n'ont pas respecté les obligations prévues car il manque un ou plusieurs éléments :

- AZAY-CHEILLE : les actions PEF n'ont été réalisée qu'à 50% (14/30)
- CHAMBRAY FC : les actions PEF n'ont été réalisées que partiellement (25/30)
- GATINE CHOISILLE FC : Le contrat SC n'a pas été à son terme. L'action futnet n'a pas été organisée.
- LA MEMBROLLE-METTRAY : L'action Téléthon n'a pas été organisée.
- LA RICHE R.: L'action Foot Adapté n'a pas été organisée.
- LA VILLE AUX DAMES E.S. : Le PCS1 n'a pas été réalisé. Les bilans de fin de mission n'ont pas été remis.
- LOIRE ET VIGNE U.S. : Les bilans de fin de mission n'ont pas été remis.
- PAYS LANGEAISIEN FC : Les PCS1 et les FCC n'ont pas été réalisés. Les bilans de fin de mission n'ont pas été remis.
- ST CYR EB : Les collectes de denrées et de vêtements n'ont pas été réalisées. Les bilans de fin de mission n'ont pas été remis.
- ST MARTIN LE BEAU US : la FCC n'a pas été réalisée. L'action Foot en marchant n'a pas été réalisée. Le bilan de fin de mission n'ont pas été remis.
- ST PIERRE US : L'action Geste qui sauvent n'a pas été réalisée. Le bilan de fin de mission n'ont pas été remis.
- VAL DE CISSE FC : L'action Geste qui sauvent n'a pas été réalisée il y a deux ans.

La Commission félicite les clubs d'accueil du District pour la réalisation d'une action citoyenne :

- 9 clubs ont organisé au moins une session Gestes qui sauvent
- 4 clubs ont organisé une action Octobre Rose
- 2 clubs ont organisé une action Téléthon
- 5 clubs ont organisé l'action Stade sans tabac
- 6 clubs ont organisé l'action Collecte de denrées alimentaires ou vêtements
- deux clubs se sont engagés dans le dispositif d'accompagnement scolaire Puissance Foot mais aucun retour, aucun bilan.

2- DEMANDES CLUBS SERVICE CIVIQUE 2025-2026

La Commission prend connaissance de la liste des clubs candidats à l'accueil de Volontaire en Service civique pour la saison 2025-2026 et du nombre de postes demandés (plus de 60).
Compte tenu des obligations non respectées par certains clubs en 2024-2025,
Compte tenu du nombre de poste attribués au District d'Indre-et-Loire par la Ligue : 55
La Commission décide du nombre de poste de Volontaires attribués par clubs : 55.
Cf.Annexe.

3- CAHIER DES CHARGES SERVICE CIVIQUE 2025-2026

La Commission établit le cahier des charges pour les clubs d'accueil avec les orientations suivantes :

- Tuteur formé au module « découverte du rôle de tuteur » (1 journée) depuis moins de 3 ans.
- Formation obligatoire au PCS1 pour les Volontaires non formés depuis moins de deux ans.
- Formation obligatoire à la F.C.C. (Formation Civique et citoyenne) à pour chaque Volontaire
- Formation obligatoire à l'animation et à la gestion du P.E.F. (3 dates seront proposées)
- Remise du Bilan nominatif en fin de mission pour chaque Volontaire
- Remise de l'Attestation de paiement mensuel pour chaque volontaire
- Réalisation de 15 actions P.E.F. (Programme Educatif Fédéral) pour le compte du club à raison de 2 actions saisies par mois.
- Réalisation d'une action citoyenne pour le compte du club à choisir parmi celles proposées par le dispositif fédéral Marquer Demain :
    - Gestes qui sauvent,
    - Octobre Rose,
    - Téléthon ou actions similaires
    - Stade sans tabac
    - Collecte de vêtements et denrées alimentaires ou jouets (Secours Populaire ou Croix Rouge).
- ou Réalisation d'une action de promotion d'une nouvelle pratique de football (futnet ou foot en marchant ou Foot Adapté). Cette action « nouvelle pratique » doit se faire en collaboration avec le District d'Indre-et-Loire dans le cadre du développement de ces pratiques.
- Adhésion au dispositif Puissance foot d'accompagnement scolaire si accueil de 3 volontaires et plus.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District d'Indre et Loire de Football (secretariat@indre-et-loire.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 44 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts : - dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification ou publication.

Martine CHEVALLIER

Présidente

Annexe : Nombre de poste de volontaire Service Civique attribués par club (Total demandes)

Clubs	Nombre de poste occupés 2024-25	Nombre de poste demandés 2025-2026	Nombre de poste attribués 2025-2026	Commentaires
AMBOISE A.C.	1	3	2	
AZAY-CHEILLE S.C.	2	2	2	Etant donné que le club n'a réalisé que 50% de l'objectif sur les actions PEF, le club devra réaliser 46 actions PEF la saison prochaine au lieu de 30..
AVOINE O.C.C.	1	3	2	
BOUCHARDAIS A.F.	1	1	1	
CHAMBRAY F.C.	2	0	0	Actions PEF faits partiellement Bilans manquants et pas de collecte de denrées alimentaires.
CHANCEAUX A.S.	2	2	2	
CHARGE E.S.	0	1	1	
ETOILE VERTE F.C.	0	1	1	
FONDETTES A.S.	2	1	1	Un poste attribué SC sous réserve de fourniture du bilan nominatif manquant.
GATINE CHOISILLE FC	1	1	1	Pas de futnet organisé cette saison. Contrat arrêté prématurément.
LA MEMBROLLE-METTRAY	1	1	1	Pas de téléthon organisé. Un poste attribué SC sous réserve de réaliser deux actions citoyennes la saison prochaine.
LA RICHE R.	2	3	2	Pas de foot adapté réalisée cette saison. Deux postes sont attribués à condition de réaliser trois actions citoyennes la saison prochaine au lieu de deux.
LA VILLE AUX DAMES E.S.	1	1	1	.
LOCHES A.C.	0	2	1	
LOIRE ET VIGNE U.S.	1	1	1	Un poste attribué SC sous réserve de fourniture du bilan nominatif manquant.
LUYNES A.S.	0	1	1	
NOTRE DAME D'OE E.S.	1	1	1	
MONNAIE U.S.	2	2	2	
MONTLOUIS F.C.	1	3	3	
MONTS A.S.	2	2	2	
OUEST TOURANGEAU F.C. – UNION FOOT TOU	2	3	3	
PARCAY-MESLAY F.C.	1	1	1	

PAYS LANGEAISIEN F.C.	2	0	0	PCS1 et FCC non effectués & bilans manquants. Pas d'accueil Service Civique la saison prochaine.
RENAUDINE U.S.	1	2	2	
REIGNAC-CHAMBOURG V.I.	1	1	1	
RICHELAIS J.S.	0	1	1	
ST AVERTIN A.S.	3	3	3	
ST CYR E.B.	3	3	3	Bilans manquants et pas de collecte de denrées. . Trois postes SC seront attribués la saison prochaine sous réserve de fourniture des bilans nominatifs manquants. Cinq actions citoyennes devront être réalisées la saison prochaine au lieu de deux.
ST MARTIN LE BEAU	1	0	0	FCC non effectué & bilan manquant & Foot en marchant non effectué.
ST PIERRE U.S.	1	3	2	Bilan manquant & GQS non effectué. Un poste attribué SC sous réserve d'organiser une session Geste qui sauvent la saison prochaine en plus d'une action citoyenne et de fournir le bilan nominatif.
TOURS ST SYMPHORIEN F.A.	1	2	2	
TOURS SUD A.S.	2	3	3	
VAL DE CHER F.C.	2	2	2	
VAL DE CISSE F.C.	0	1	1	GQS non effectué il y a deux ans. Un poste attribué SC sous réserve d'organiser une session Geste qui sauvent la saison prochaine.
VAL DE VEUDE E.S.	1	2	1	
VEIGNE C.S.T.	1	1	1	
DISTRICT 37 de FOOTBALL	0	1	1	
TOTAL	44	63	55	